

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DE SAINT PAUL

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2017

Affaire CM170406008 :

Budget Primitif 2017 -
Régie de Pompes Funèbres

Affiché en Mairie le : 1.8. AVR. 2017...
Sous le numéro : 210

Le Maire certifie que la
convocation du conseil
municipal a été régulièrement
faite le : 30.03.2017
et affichée le : 30.03.2017
sous le numéro : 210

Nombre de membres
en exercice 55

Nombre de membres
présents 41

Le Maire de Saint-Paul,

Joseph SINIMALE



L'an deux mille dix-sept le six avril à 14 h 00, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Joseph SINIMALE, Maire de Saint-Paul.

ETAIENT PRESENTS :

M. Joseph SINIMALE - M. Yoland VELLEZEN - M. Cyrille MELCHIOR -
M. Fabrice MAROUVIN-VIRAMALE - Mme Geneviève SEVAGAMY -
Mme Patricia LOCAME-MACHADO - M. Alex POTA - Mme Gertrude
CARPANIN PARVADY - Mme Isabelle LATCHIMY - M. Marc-André
HOARAU - Mme Audrey FONTAINE - M. Yacoub PANCHBAYA - Mme
Annie PIGNOLET-DUMONT - Mme Magalie LAHISAFY - M. Jean-Marc
AURE - Mme Sandra SINIMALE - M. Guy SAINT-ALME - Mme Patricia
HOARAU - M. Axel RAVENNE - M. Patrick DORLA - M. Dominique
ROMELY - Mme Josie BOURBON - M. Benoît ALCINOÛS - M. Maurice
TEVANIN SINGAÏNY - M. Christian Joseph CLAIN - Mme Cathy
BERTRAND - M. Thierry MARTINEAU - Mme Nadine SEVETIAN - M.
Pascal FONTAINE - Mme Carine DJUNIA - Mme Nathalie HOAREAU -
Mme Magalie GADO - Mme Julie TANG TONG HI - M. Sébastien IBAR -
M. Kevy GROSSET - Mme Kelly BIMA - M. Jean-Marc GAMARUS - M.
Patrick LEGROS - Mme Gislaine BASQUAISE - M. Guylain MOUTAMA
CHEDIAPIN - M. Emmanuel SERAPHIN .

ETAIENT REPRESENTES :

- Mme Géraldine BARLIEU a donné procuration à M. Yoland VELLEZEN ;
- M. Claude MOUTOUALLAGUIN-ALLAGAPACHETTY a donné procuration à M. Alex POTA ;
- Mme Melissa COUSIN a donné procuration M. Emmanuel SERAPHIN ;

ETAIENT ABSENTS :

M. Patrick FLORES - M. Erick GANGAMA - Mme Sonia Reine Marie
BAPTISTE - Mme Davilla VERDUN - Mme Virginie PERON - M. Jean-
Claude MELIN - Mme Régine CHANE HONG - M. Jean-Marie LASSON -
Mme Lynda HOARAU - M. Charles MOYAC - Mme Laurence LOUGNON

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Patricia LOCAME-MACHADO a été désignée pour remplir les
fonctions de secrétaire de séance.

.....
AFFAIRE N° 08 /

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Budget Primitif 2017 - Régie de Pompes Funèbres

Date de transmission de l'acte : 18/04/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 18/04/2017

Numéro de l'acte : CM170406008 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 974-219740156-20170406-CM170406008-DE

Date de décision : 06/04/2017

Acte transmis par : Sandrine LAYEMAR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Affaire CM170406008 / Budget Primitif 2017 - Régie de Pompes Funèbres.

Le Maire expose au Conseil,

Le projet de Budget Primitif de la Régie Municipale de Pompes Funèbres pour l'exercice 2017 s'équilibre à la somme de **148 289,58 €**, dont **127 550,41 €** à la section d'exploitation et **20 739,17 €** à la section d'investissement.

Cette régie poursuivra en 2017 la mission principale pour laquelle elle a été créée, c'est-à-dire assurer la prestation de fossoyage dans les différents cimetières du territoire communal.

Il est important de noter que le présent projet de Budget intègre la reprise des résultats et de l'exercice 2016.

Vue d'ensemble

		DEPENSES D'EXPLOITATION	RECETTES D'EXPLOITATION
POUR VOTES	Crédits d'exploitation votés au titre du présent budget	127 550,41	110 000,00
	+	+	+
REPORTES	RAR 2016		17 550,41
	Résultat d'exploitation reporté (002)		
	=	=	=
	Total section d'exploitation	127 550,41	127 550,41
		DEPENSES INVESTISSEMENT	RECETTES INVESTISSEMENT
POUR VOTES	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (1068 inclus)	20 739,17	0,00
	+	+	+
REPORTES	RAR 2016		20 739,17
	Solde exécution invt reporté (001)		
	=	=	=
	Total section d'investissement	20 739,17	20 739,17
	TOTAL BUDGET	148 289,58	148 289,58

LA SECTION D'EXPLOITATION

Elle s'équilibre donc à la somme de **127 550,41 €** euros tant en dépenses qu'en recettes.

1) Les Recettes

La recette est assurée par le paiement de la prestation de fossoyage par les familles (chap. 70), complétée par l'excédent de l'exercice 2016 reporté, à la ligne codifiée R 002.

Chap.	Libellé	Pour mémoire BP 2016 (1)	RAR 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
						(= RAR+ Propositions nouvelles)
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	99 000,00		110 000,00	110 000,00	110 000,00
	Total des recettes de gestion des services	99 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	99 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
						+
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	99 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
						+
	R 002 RESULTAT REPORTE					17 550,41
						=
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES					127 550,41

- (1) Hors résultats reportés
(2) En cas de reprise des résultats de l'exercice N-1
(3) Pour vote du conseil

2) Les Dépenses

Les principales dépenses de fonctionnement sont au chapitre 012 (charges de personnel) et sont constituées par les remboursements relatifs à la rémunération des agents mis à disposition par le Budget Principal.

Les charges à caractère général (chapitre 011) sont destinées aux achats de petits équipements et fournitures nécessaires à l'accomplissement des prestations.

Chap.	Libellé	Pour mémoire BP 2016 (1)	RAR 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
						(= RAR+ Propositions nouvelles)
011	Charges à caractère général	2 652,87		7 550,41	7 550,41	7 550,41
012	Charges de personnel et frais assimilés	102 000,00		115 000,00	115 000,00	115 000,00
	Total des dépenses de gestion des services	104 652,87	0,00	122 550,41	122 550,41	122 550,41
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation	107 152,87	0,00	127 550,41	127 550,41	127 550,41
						+
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	107 152,87	0,00	127 550,41		127 550,41
						+
	D 002 RESULTAT REPORTE					0,00
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES					127 550,41

- (1) Hors résultats reportés
(2) En cas de reprise des résultats de l'exercice N-1
(3) Pour vote du conseil

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Cette section est équilibrée à la somme de 20 739,17 €uros tant en dépenses qu'en recettes.

1) Les Recettes

L'unique recette de cette section est constituée par l'excédent reporté de l'exercice 2016 (20 739,17 €) à la ligne codifiée R 001.

Chap.	Libellé	Pour mémoire prévisions 2016 (1)	RAR 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+ Propositions nouvelles)
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	+

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE 20 739,17

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 20 739,17

- (1) Hors résultats reportés
(2) En cas de reprise des résultats de l'exercice N-1
(3) Pour vote du Conseil

2) Les dépenses

La totalité des crédits de dépenses de cette section a été inscrite au chapitre 21 (Immobilisations corporelles).

Chap.	Libellé	Pour mémoire prévisions 2016 (1)	RAR 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+ Propositions nouvelles)
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	20 739,19	0,00	20 739,17	20 739,17	20 739,17
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 739,19	0,00	20 739,17	20 739,17	20 739,17
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	20 739,19	0,00	20 739,17	20 739,17	20 739,17
	Total des dépenses réelles d'investissement	20 739,19	0,00	20 739,17	20 739,17	20 739,17
		0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	20 739,19	0,00	20 739,17	20 739,17	+

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 20 739,17

- (1) Hors résultats reportés
(2) En cas de reprise des résultats de l'exercice N-1
(3) Pour vote du Conseil

La commission « Finances et Affaires générales » réunie le 22 mars 2017 a émis un avis favorable.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil municipal de Saint-Paul adopte chapitre par chapitre, le projet de Budget Primitif 2017 présenté ci-dessus.

Certifié conforme au registre des délibérations du conseil municipal

Saint-Paul, le 6 avril 2017
Le Maire,
Joseph SINIMALE

